MAIRIE DE MANTEYER SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

DE-063-2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze octobre à dix-huit heures et trente minutes,

le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, LEVY Claude, PAUCHON Robert,

Absents excusés représentés : LORIDON Pablito (pouvoir à Claude LEVY) LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Absent excusé: FLEURY Simon; BUMAT Vincent

Mme Nelly BETEILLE a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 juillet 2025

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 juillet 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ APPROUVE le procès-verbal de la séance du 15 juillet 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Juog. 7

005-210500757-20251014-063-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025

A voté contre : 0 Abstention : 0

Ont voté pour : 8 dont 2 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire